

Qui est Spirica ?

SPIRICA EN QUELQUES MOTS

Créée en 2007, la compagnie d'assurance Spirica est spécialisée dans la conception et la gestion de produits d'épargne innovants distribués par des professionnels du patrimoine : plateformes et groupements de conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers internet, banquiers privés, sociétés de gestion.

Depuis décembre 2010, Spirica est filiale à 100% du groupe Crédit Agricole Assurances, 1er bancassureur européen et 2^{ème} assureur vie en France par le montant des primes collectées.

UNE SOCIÉTÉ AUX VALEURS FORTES...

- **Innovation** : Les équipes de Spirica travaillent quotidiennement à la création de nouveaux produits et services (support en euros « dynamiques », gestion pilotée multi profils, gestion conseillée...) ainsi qu'au développement et à l'amélioration de son outil de gestion de contrats (système d'information et de gestion sécurisé, fiable et rapide) et ce afin de répondre aux attentes de ses partenaires et de leurs clients.
- **Qualité** : Les produits assurés par Spirica sont régulièrement récompensés dans la presse spécialisée pour leur innovation et la qualité de service associée. **Investir dans un produit Spirica, c'est donc choisir un placement aux qualités reconnues par des professionnels du patrimoine.**

...ET AUX ATOUTS AVÉRÉS

- **Solidité** : l'appartenance à un groupe puissant tel que Crédit Agricole constitue une garantie de solidité et de stabilité financière pour tous les assurés et les partenaires de Spirica.
- **Réactivité** : les liens forts entre Spirica et ses partenaires ainsi que la souplesse du système de gestion permettent aux produits de Spirica de s'adapter et de s'enrichir sur toute la durée de vie du contrat, en fonction des évolutions produits ou de la réglementation.
- **Performance** : pour ses fonds en euros, Spirica recherche les opportunités de marché afin de retenir les investissements rémunérateurs sur la durée, potentiellement générateurs de plus-values et sûrs. Cette politique de gestion a permis à Spirica d'offrir des rendements parmi les meilleurs du marché sur cinq années consécutives.

UAF LIFE Patrimoine à fin 2015 :

UAF LIFE Patrimoine, filiale de Predica et de Spirica, met à votre disposition une expérience de plus de quinze ans dans la création, la distribution et la gestion de solutions d'investissement.



450
MILLIONS D'EUROS
DE COLLECTE

3
MILLIARDS D'EUROS
D'ENCOURS

80
COLLABORATEURS

UAF LIFE Patrimoine

SA au capital de 1 301 200 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex 03 - www.uaflife-patrimoine.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Predica et Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

Spirica, S.A. au capital de 106 044 641 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, n° 487 739 963 RCS Paris, 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris.

Euro Allocation Long Terme2

A la différence d'un fonds en euros classique, la composition d'Euro Allocation Long Terme2 est dynamique et opportuniste, ce qui lui permet de s'adapter à la conjoncture et de rechercher à tout moment les placements parmi les plus rémunérateurs pour une rentabilité à long terme.

Pour la part exprimée en euros, le contrat comporte une garantie en capital égale aux sommes versées nettes de frais sur versements, minorée chaque année des frais de gestion prélevés sur le contrat.



POURQUOI CHOISIR CE FONDS DANS SON ALLOCATION ?

Capter une performance potentiellement supérieure aux fonds en euros classiques sur un horizon long terme.

LES POINTS FORTS DU FONDS EURO ALLOCATION LONG TERME :

- En tant que fonds en euros, **Euro Allocation Long Terme2** présente les mêmes avantages qu'un fonds euros classique, à savoir :
 - Les **gains acquis chaque année le sont définitivement** grâce à l'effet cliquet⁽³⁾,
 - Le capital est sécurisé grâce à la **protection du capital**⁽³⁾,
- **Il permet de bénéficier d'un rendement spécifique** grâce à une durée de détention par le client plus longue (minimum trois ans) qui permet à l'assureur de réaliser des investissements potentiellement plus performants sur les marchés.

DATE DE CRÉATION : 01/09/2016

PERFORMANCES

	Fonds Euro Général de Spirica	Euro Allocation Long Terme2 dans sa version commercialisée jusqu'au 31/08/2016
2015	2,55 % ⁽¹⁾	3,51% ⁽¹⁾⁽²⁾
2014	3,00 % ⁽¹⁾	3,82% ⁽¹⁾⁽²⁾
2013	3,30 % ⁽¹⁾	4,01 % ⁽¹⁾⁽²⁾
2012	3,51 % ⁽¹⁾	4,01 % ⁽¹⁾⁽²⁾

⁽¹⁾ Nets de frais de gestion de 0,70%, hors prélèvements sociaux. (les performances passées ne préjugent pas des performances futures)

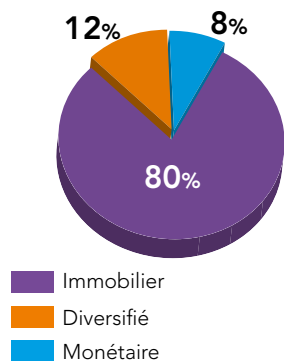
⁽²⁾ Rendement du fonds Euro Allocation Long Terme dans sa version commercialisée jusqu'au 31/08/2016.

COMPOSITION DU FONDS EURO ALLOCATION LONG TERME2 :

A ce jour, selon l'assureur Spirica, l'actif présentant la meilleure rentabilité et offrant des perspectives de protection du capital raisonnables, en particulier en cas de reprise de l'inflation, est l'immobilier. **L'allocation au 01/09/2016 d'Euro Allocation Long Terme2 est donc à 80 % immobilière**, sous forme de SCPI essentiellement, sélectionnées par Spirica pour leurs rendements élevés et stables ainsi que pour l'expertise et la qualité des sociétés qui les gèrent.

Toutefois, dans l'environnement financier actuel, se limiter à long terme sur une même nature d'investissement peut se révéler risqué en cas de retournement des marchés. C'est pourquoi **Euro Allocation Long Terme2 adapte sa stratégie d'allocation en temps réel**, en fonction des opportunités de marché, et ce afin de toujours proposer les actifs les plus rémunérateurs.

RÉPARTITION AU 01/09/2016



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

La recherche de rentabilité par une allocation à long terme implique généralement une **plus faible liquidité des placements sélectionnés**, les conditions suivantes s'appliquent donc aux souscriptions à **Euro Allocation Long Terme2** :

- **Limitation de l'enveloppe proposée, réservée exclusivement aux nouveaux versements dans le cadre d'une souscription ou d'un versement libre comprenant 25% d'unités de compte et dans la limite de 100 000 € par contrat,**
- Limitation de 100 000€ par contrat applicable aux versements cumulés sur les supports Euro Allocation Long Terme et Euro Allocation Long Terme2 (nets des sommes désinvesties sur chacun des deux fonds),
- **Pénalité en cas de sortie du fonds de 3% pendant les trois premières années suivant l'investissement,**
- La part cumulée des fonds en euros innovants ne peut représenter plus de 60% de chaque versement,
- Possibilité laissée à l'assureur de différer certaines opérations, arbitrages ou rachats partiels de six mois en cas de marchés financiers défavorables.

Le fonds **Euro Allocation Long Terme2** est disponible sur les contrats Arborescence Opportunités (Vie et Capi), Version Absolue (Vie et Capi) et NetLife.

⁽³⁾ Bruts de frais de gestion de 0,70%, hors prélèvements sociaux.

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits ; l'investisseur étant seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure. Ce fonds est disponible dans des contrats d'assurance vie et de capitalisation assurés par Spirica.